

**Extrait N° 11 / du procès-verbal des  
délibérations du Conseil Municipal**

-----

**Séance ordinaire du 22 JUIN 2007**

L'an deux mil sept, le vingt deux juin, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.

**NOTA :**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le 15 juin 2007 et que le nombre des membres en exercice étant de 29, le nombre des membres présents est de 21.

Le Maire,

**Présents :** M. MONDON René - M. LESQUELIN Jean Hugues - Mme BAILLIF Line Rose - M. DENNEMONT Jean Daniel - M. ESCHYLE Gilles - M. BENARD Alex - Mme ZETTOR Jacqueline - Mme SERMANDE Philomène - Mme MEZINO Sylvaine - Mme MARA Simone - M. AARON Jean Marc - Mme MARCHAND Gladys - M. TOUPIN Jean René - Mme LAMOLY Viviane - Melle CADAS Virginie - Melle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle - M. FRINGUE Mickaël - M. RIVIERE Lucien - M. RIVIERE Raphaël.

**Absents :** M. ABELARD Georges - M. HOARAU Alex - M. GRONDIN Jules - Mme GRONDIN Céline - Mme CADERBY Armande - M. FERRERE Eric - Mme GATELLE Marie Benoîte - M. DENNEMONT Nicolas.

**Secrétaire :** Le Maire propose la candidature de Mme CADAS Isabelle comme secrétaire de séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, Mme CADAS est désignée pour en assurer les fonctions.

& &  
&

**AFFAIRE N° 11/ Restructuration et extension de l'école  
- Avenant n°1 au marché de l'entreprise SGBTP**

Le Maire rappelle au conseil municipal que les travaux relatifs au lot n°1 de l'opération restructuration et extension de l'école ont été confiés à l'**entreprise SGBTP** pour un montant de **961 381,18 € TTC**

Pour mémoire, les travaux à réaliser comprenaient l'ensemble des prestations suivantes :

- Les terrassements généraux
- Les terrassements pour les réseaux et ouvrages divers
- Les réseaux d'assainissements EU/EV/E.P
- Le réseau d'alimentation potable et arrosage

.../...

- Le réseau téléphone
- Les courants fort et faible
- Les voiries, parkings et aires piétonnes
- Les ouvrages divers, soutènements et clôtures
- Les espaces verts

Lors de l'exécution du marché, des adaptations au projet initial ont dû être prises en compte à savoir des travaux supplémentaires concernant :

- la voirie et le parking à l'arrière de l'école,
- et la pose d'un réseau d'eau potable et d'eaux usées supplémentaires.

Les travaux supplémentaires à effectuer sont :

- pour la modification de la voirie et du parking à l'arrière de l'école :
  - terrassements supplémentaires concernant les fouilles des réseaux sous voirie soit **650 € HT**;
  - pose de fourreaux supplémentaires pour les courants fort et faible, soit **970 € HT**;
  - modifications de la voirie et parking comprenant les remblais d'apport en 0/80, 0,31 /5, le réglage et le compactage, ainsi que les surfaces et linéaires supplémentaires qui concernent les enrobés, bétons de voiries et les bordures, soit **2 400 € HT**;
  - modifications concernant le poste ouvrage divers, c'est-à-dire l'augmentation des murs en maçonnerie moellons au droit de la voirie, soit **3 510 € HT**;
- pour la pose d'un réseau d'eau potable et d'un réseau d'eaux usées supplémentaires dans l'emprise des travaux :
  - fouilles pour le réseau d'eaux usées de 235 m<sup>3</sup> soit **2 350 € HT**
  - fourniture et pose de conduites en PVC 200 de 142 ml soit **4 260 € HT**
  - fourniture et pose de conduites en PVC 160 de 20 ml soit **500 € HT**
  - fourniture et pose de 8 regards de diamètre 1000 soit **6 400 € HT**
  - fourniture et pose de 8 tampons fonte classe 400 soit **4 800 € HT**
  - fourniture et pose de 6 regards de branchement soit **3 600 € HT**
  - plus value pour les essais de contrôle du réseau EU soit **800 € HT**
  - fouilles pour le réseau d'eau potable de 179 m<sup>3</sup> soit **1 790 € HT**
  - fourniture et pose de conduites en fonte DN 100 de 122 ml soit **6 100 € HT**
  - fourniture et pose de conduites en fonte DN 150 de 68 ml soit **5 780 € HT**
  - fourniture et pose de conduites en PEHD 40 de 80 ml soit **1 920 € HT**
  - fourniture et pose d'un coffret compteur PVC encastré dans un mur moellon soit **400 € HT**
  - fourniture et pose des vannes sous bouches à clef, 3 pour du DN100, 1 pour du DN40 et 1 pour du DN150 soit **1 700 € HT**
  - plus value pour les essais de contrôle du réseau d'eau potable soit **400 € HT**

Globalement, ces travaux supplémentaires s'élèvent à **48 330,00 € HT** soit **52 438,05 € TTC**.

Le montant du marché passe de **961 381,18 € TTC** à **1 013 819,23 € TTC** soit une augmentation de **5,45%**.

Pour prendre en compte les modifications susvisées du marché, l'entreprise sollicite un délai supplémentaire de **3 semaines**.

.../...

La commission d'appel d'offres, appelée à se prononcer le 21 juin 2007, a émis un avis favorable à la passation de l'avenant.

Le conseil municipal est invité à :

- approuver **l'avenant n°1** au marché de l'entreprise **SGBTP**
- le cas échéant, autoriser le Maire, et en son absence le 1<sup>er</sup> Adjoint, à signer le document contractuel correspondant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve **l'avenant n° 1** au marché de l'entreprise **SGBTP**
- autorise le Maire, et en son absence le 1<sup>er</sup> adjoint, à signer le document contractuel correspondant.

**Et les membres ont signé,**

**Pour expédition conforme,**

**Le Maire,**

Mairie des Avironnes